

**LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)**

**L'ABER WRACH**

Département du FINISTERE (29) / Commune de PLOUGUERNEAU (29880)

Texte juridique de référence : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
Moulin Diouris	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié</p> <p><b>Aspects géographiques :</b> Lieu-dit « le Diouris » mentionné sur le Scan Littoral. Positionnement confirmé par la donnée SIG transmise par la DDTM 29 et reproduite à l'identique (positionnement côté aval du pont longeant le moulin)</p> <p>Positionnement <b>connu précisément</b> (incertitude &lt; 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :

